

Bilan mensuel des nuisances signalées sur la commune de Tarascon et alentours

Juin 2020

Contexte

Depuis 1990, AtmoSud assure la surveillance de ces odeurs au sein d'une démarche globale afin d'en réduire les nuisances dans la région Sud - Provence-Alpes-Côte d'Azur, grâce à la mise en place d'un observatoire régional des odeurs qui a pour principales missions :

- Localiser les zones fortement impactées par des nuisances olfactives
- Identifier les sources potentielles
- Apporter une information précise auprès du public et des partenaires

Cet observatoire régional repose notamment sur les signalements de nuisances via différents outils à disposition (ligne téléphonique, site internet www.sro-paca.org et application mobile « Signalement Air »).

Elle permet, de plus, de pouvoir observer les évolutions de certaines problématiques spécifiques locales qui nous sont remontées via les plateformes précédemment identifiées, telles que les nuisances présentes aux différentes activités sur la commune de Tarascon (FIBRE EXCELLENCE, SEDE, BRAJA VESIGNE, ...) et leurs impacts sur les communes alentours.

En 2019, la commune de Tarascon était l'une de la région présentant le plus de signalements de nuisances sur les outils présentés précédemment (plus de 280 au total sur l'année).

AtmoSud et l'ARS collaborent depuis plusieurs années pour renforcer le lien santé/environnement et inspirer un air meilleur pour la santé des populations. La feuille de route annuelle 2020, qui établit des actions permettant de répondre à des problématiques et des objectifs spécifiques, inclut notamment la réalisation d'un bilan mensuel spécifique relatif aux signalements de nuisances avec symptômes sur la zone de Tarascon (et communes alentours) pour observer l'impact des activités industrielles présentes.

Ce document synthétise les différentes informations à disposition d'AtmoSud concernant cette problématique.

Environnement industriel

La commune de Tarascon présente une activité industrielle notable, avec 11 installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), aux activités variées :

Détail des ICPE sur la commune de Tarascon

| Nom de l'établissement | Régime en vigueur | Statut SEVESO | Activité principale |
|--------------------------------|-------------------|------------------|---|
| Alazard et Roux | Autorisation | Non Seveso | Transformation et conservation de la viande de boucherie |
| Braja Vésigné | Enregistrement | Non Seveso | Construction de routes et autoroutes |
| BVF Tarascon | Autorisation | Non Seveso | Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche |
| Déchetterie de Tarascon | Enregistrement | Non Seveso | Collecte de déchets |
| Conserves France | Autorisation | Non Seveso | Autre transformation et conservation de légumes |
| Fibre Excellence | Autorisation | Seveso seuil bas | Fabrication de pâte à papier |
| Jean Martin | Enregistrement | Non Seveso | Fabrication de plats préparés |
| Provence Tomates | Autorisation | Non Seveso | Autre transformation et conservation de légumes |
| SEDE Environnement | Autorisation | Non Seveso | Collecte et traitement des eaux usées |
| Maury | Enregistrement | Non Seveso | Commerce de gros (commerce interentreprises) de déchets et débris |
| Vitembal | Autorisation | Non Seveso | Fabrication d'emballages en matières plastiques |

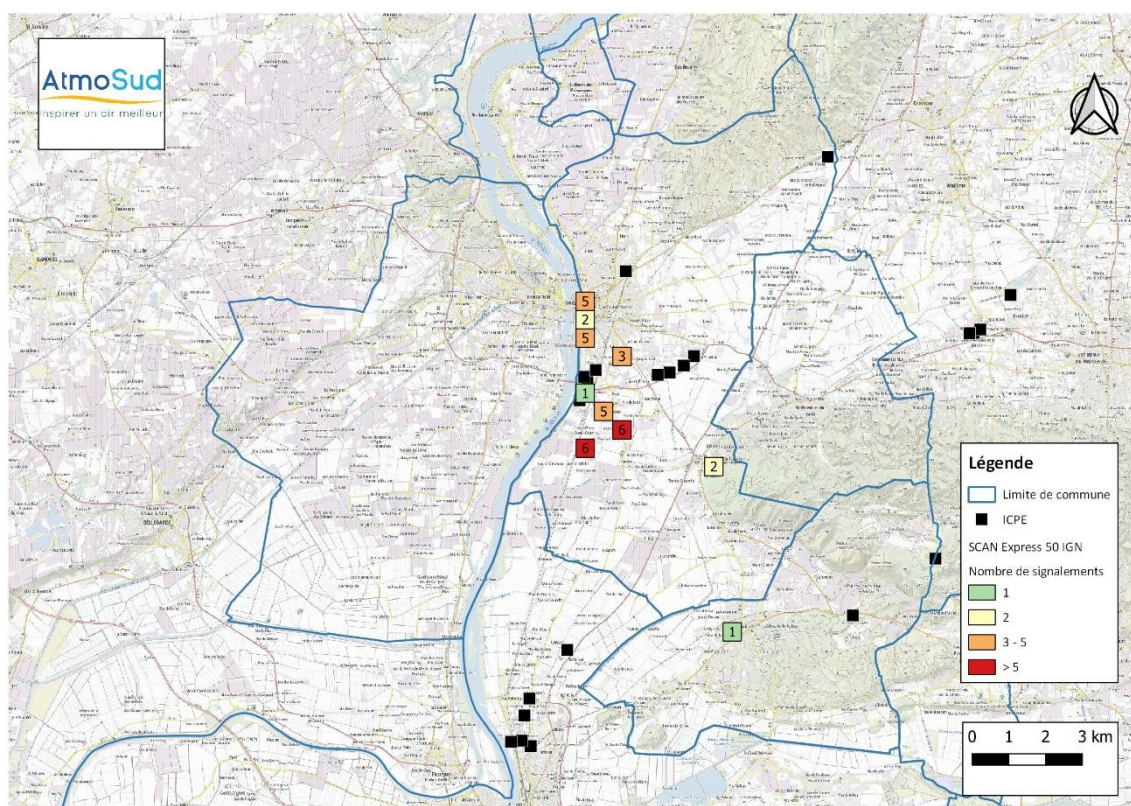
Localisation des ICPE sur la commune de Tarascon



Caractéristiques des nuisances signalées

En juin 2020, 36 signalements de nuisances ont été intégrés dans notre base de données sur la commune de Tarascon et alentours (Fontvieille). Ces signalements sont synthétisés dans des zones de 500m X 500m.

Localisation et nombre de signalements de nuisances sur Tarascon et alentours



Parmi ces 36 signalements, il a pu, à partir des informations présentes dans les commentaires des signalements, être affecté les spécificités suivantes :

| Type de nuisance |
|---|
| Odeur |
| Bruit |
| Autre nuisance : émissions de fumées noires |
| Poussières |
| Brûlages (bois, jardin) |

| Origine des nuisances |
|-----------------------|
| Fibre Excellence |
| SEDE Environnement |
| Braja Vésigné |
| Non déterminé |

L'affectation des signalements à une origine a été réalisé à partir des associations suivantes :

| Nom de l'établissement | Commentaire | Comparaison odeur | Nombre de signalements concernés |
|------------------------|--------------------------------|-----------------------------|----------------------------------|
| Fibre excellence | Nommée | « Gaz, œuf pourri, soufre » | 17 |
| SEDE | Nommée | « Chimique » | 12 |
| Braja Vésigné | Nommée | | 1 |
| Non déterminé | Pas d'informations suffisantes | Pas de comparaison | 7 |

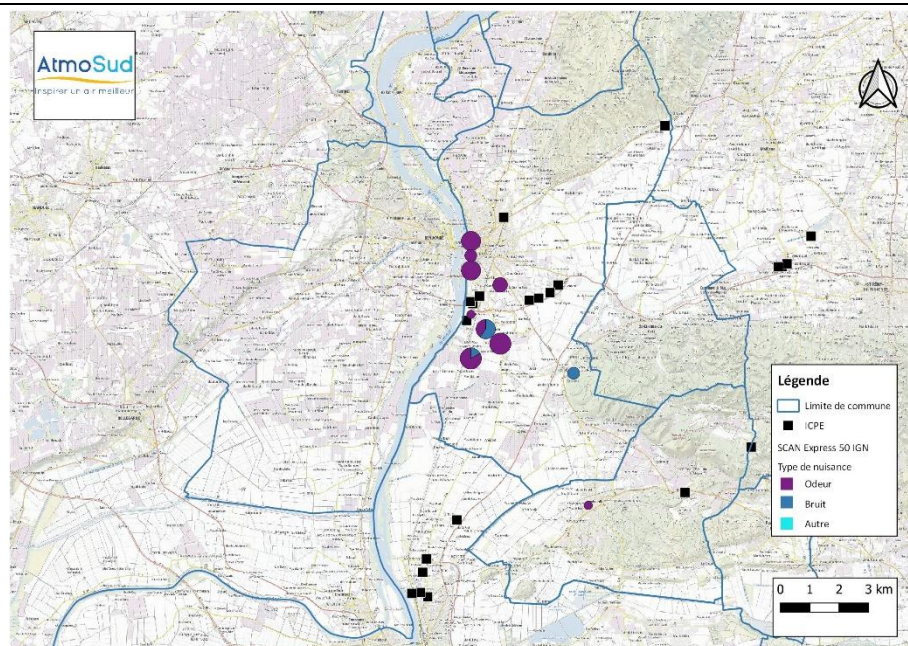
Remarque : un commentaire mentionne 2 origines pour 1 signalement : Braja Vésigné + SEDE, portant ainsi le total à 37 au lieu de 36

En ce qui concerne les types de nuisances et les origines, il apparait que :

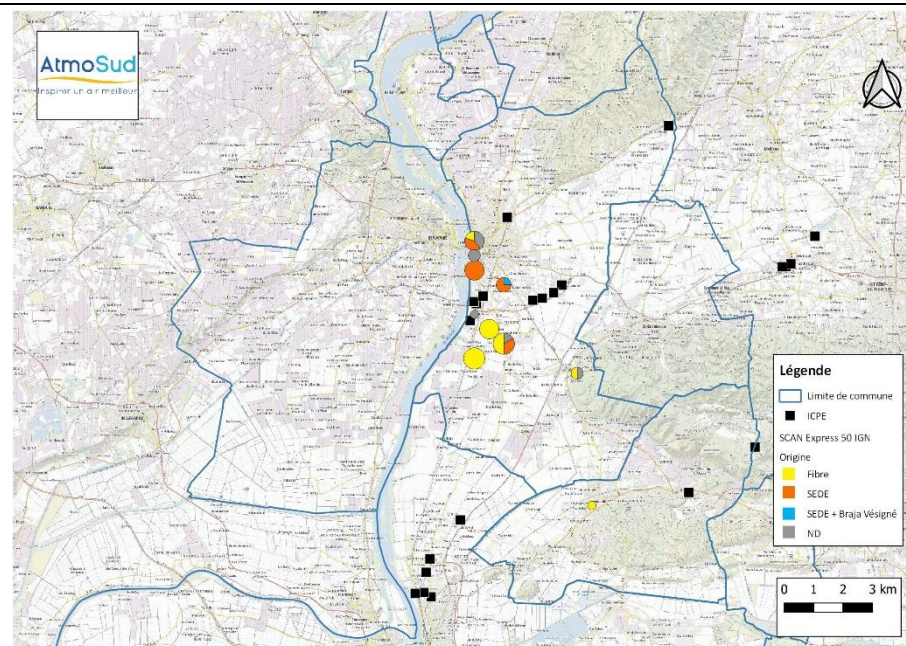
- Les nuisances olfactives sont principalement liées à l'activité de la SEDE et Fibre Excellence (12 signalements chacun sur 30 signalements), et ont pu être observées selon les signalements jusqu'à environ 7 kilomètres au sud-est de ce site (Fontvieille) pour Fibre Excellence.
- Les nuisances sonores :
 - Sont bien identifiées (5 sur 6 ont pu être affectées à Fibre Excellence).
 - Peuvent être observées à nouveau jusqu'à une distance de plus de 3000 mètres au sud-est de l'installation de Fibre Excellence (jusqu'au lieu-dit de La Baume)

Répartition géographique des signalements par type et par origine supposée

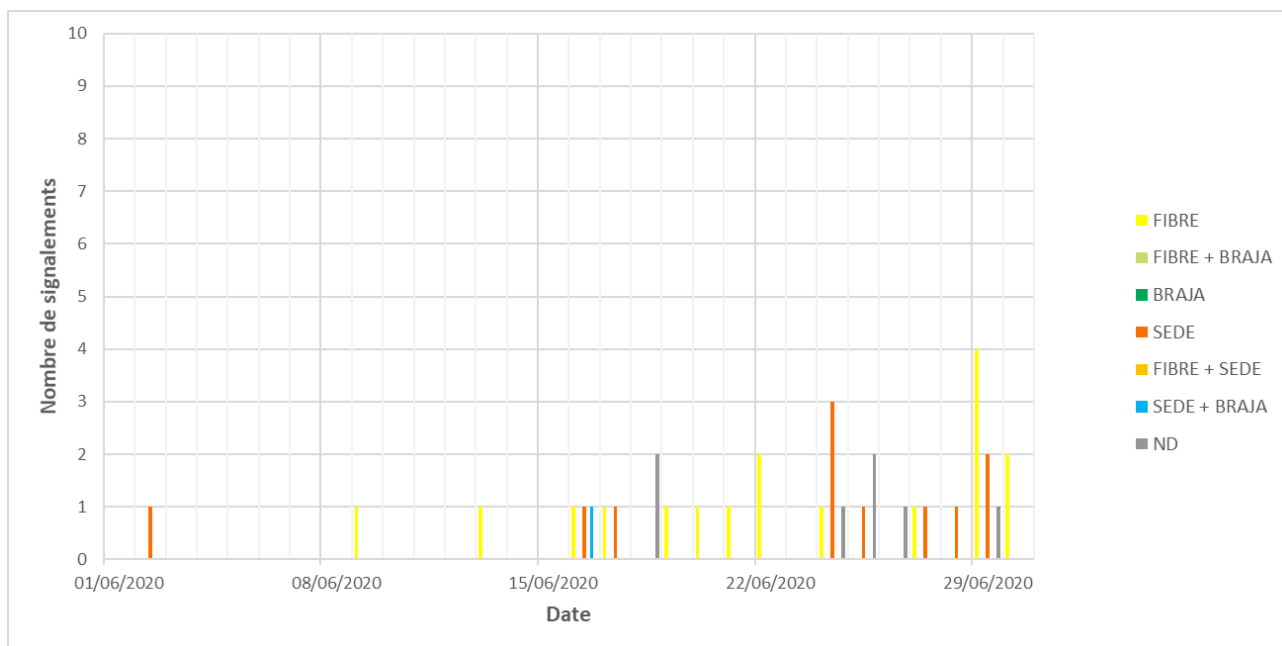
Type de nuisance



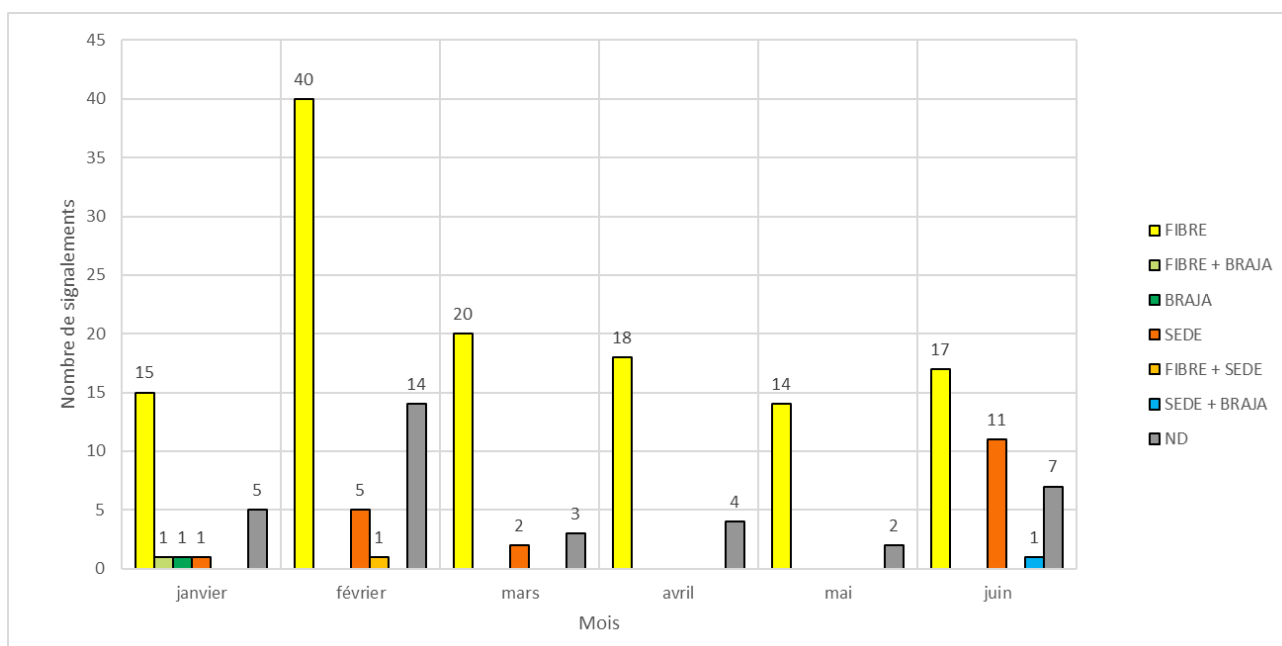
Origine supposée de la nuisance



Evolution temporelle des signalements de nuisances par origine sur le mois de juin



Evolution mensuelle des signalements de nuisances par origine depuis janvier 2020



Globalement, depuis le début d'année, il apparait que :

- Le nombre de signalements liés à FIBRE EXCELLENCE est généralement de l'ordre de 4 par semaine.
- Des nuisances ponctuelles sont observées liées à la SEDE.
- Il reste des signalements sans affectation possible.

Enfin, sur ces 36 signalements, une très grande majorité (30) n'a pas proposé de symptômes associés.

Rapports de signalements

Dans le cadre de la surveillance générale des nuisances menée par AtmoSud, un « rapport de signalement » est établi lorsque 3 signalements sont recensés dans un laps de temps et une zone géographique restreints. Ce rapport est communiqué aux services de l'état, aux exploitants potentiellement concernés aux mairies et associations riveraines.

En juin 2020, ces 36 signalements ont été à l'origine de l'édition de deux rapports (24/06 et 29/06).